

Histoire. Tle L.E.S.S.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 2016.61.14

Auteur(s) : Guillaume Bourel

Marielle Chevallier

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Hatier

Imprimeur : Dreaprinting

Période de création : 1er quart 21e siècle

Date de création : 2008

Inscriptions :

- lieu d'impression inscrit : Italie

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Livre relié.

Mesures : hauteur : 29,2 cm ; largeur : 21,8 cm

Notes : Au début de l'ouvrage : "Faire des recherches complémentaires sur Internet" (sitographie), programmes, connaître les épreuves du Bac et sommaire des sujets du manuel. En fin de manuel : les biographies et une vue d'ensemble du programme pour organiser ses révisions.

Mots-clés : Histoire et mythologie

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Terminale

Autres descriptions : ill. en coul.

couv. ill. en coul.

Langue : français

Sommaire

Lexique

Table des illustrations

Pagination : 383 p.

ISBN / ISSN : 9782218930669

Cours

2

DE GAULLE DÉFEND « UNE CERTAINE IDÉE DE LA FRANCE » (1958-1969)

NOTIONS

Coopération

La politique de soutien au développement économique et culturel des anciennes colonies à travers des prêts et une assistance technique.

Dissuasion nucléaire

La politique menée par un État visant à détenir l'arme nucléaire, afin de dissuader un autre de l'attaquer. C'est aussi un moyen d'affirmer sa puissance à l'échelle mondiale.

Indépendance nationale

La politique visant à assurer à un pays les moyens de mener sa propre politique, afin de ne pas dépendre d'un autre État plus puissant.

TEXTES À CONNAÎTRE

Discours du général de Gaulle à Phnom-Penh

► Doc. p. 366

Le 1^{er} septembre 1966, De Gaulle dénonce l'intervention américaine au Vietnam.

Conférence de presse du général de Gaulle, 21 février 1966

► Doc. 5 p. 355

Le président de la République française annonce le retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN.

VOIR AUSSI

- Chapitre 2, cours 4 sur la remise en cause du leadership américain, p. 80-81.
- Chapitre 5, cours 2 sur la décolonisation en Afrique, p. 164-165.

La politique extérieure du général de Gaulle a un triple objectif : garantir l'indépendance nationale, retrouver « la grandeur de la France » et redéfinir le rôle de la France à côté des deux Grands.

1 De la décolonisation à la coopération

■ Dès 1958, De Gaulle engage la France dans la voie de la décolonisation totale.

Le remplacement de l'Union française par la Communauté* offre aux colonies la possibilité d'acquiescer l'autonomie* interne puis l'indépendance : de 1958 à 1960, les colonies africaines françaises accèdent à l'indépendance complète, sauf l'Algérie où la répression s'intensifie. Mais face à la pression internationale, de Gaulle engage d'après négociations avec le FLN* qui aboutissent aux accords d'Évian le 18 mars 1962. L'indépendance acquise dans un contexte dramatique entraîne le retour précipité de près d'un million de pieds-noirs* d'Algérie. (DOC. 1 ET 2)

■ La France s'est libérée de son « fardeau colonial ».

C'est la fin d'une longue période de luttes coloniales, mais aussi du rêve impérial. La plupart des nouveaux États issus de l'ancien empire restent liés à la France par des traités organisant la **coopération** : la France soutient ces jeunes États dans les domaines économique, culturel, militaire et politique, ce qui lui permet de conserver son influence mondiale et son prestige. (DOC. 3)

2 À la recherche de l'indépendance nationale

■ La France doit assurer elle-même sa protection.

Pour assurer l'**indépendance nationale** et « une certaine idée de la France », le général de Gaulle poursuit l'aventure nucléaire née avec la création du Commissariat à l'énergie atomique (1945), et fait de la **dissuasion nucléaire** un des piliers de sa politique extérieure. Le 13 février 1960, la première bombe atomique explose sur la base saharienne de Reggane (Sahara). Malgré l'hostilité générale croissante, la première bombe H explose à Mururoa (Pacifique) en août 1968 et le premier sous-marin nucléaire, le *Redoutable*, entre en service en 1971. Dénonçant la suprématie économique et technologique des États-Unis, de Gaulle convertit en or les dollars détenus pas la Banque de France, développe les secteurs de pointe avec la construction de l'avion supersonique le Concorde ou encore avec le plan Calcul qui vise à développer l'informatique. (DOC. 4)

■ La France renforce son rôle dans la construction européenne afin d'équilibrer le poids des deux Grands.

De Gaulle voit l'Europe comme une libre association d'États souverains dont l'union doit permettre de peser face aux États-Unis. En revanche, il est très hostile au principe supranational. Il estime que la construction européenne ne peut durer que si elle s'appuie sur la réconciliation franco-allemande. C'est ce que traduit la signature du traité de l'Élysée (23 janvier 1963) avec le Chancelier Adenauer*, qui prévoit des rencontres pluriannuelles entre chefs d'État et de Gouvernement. Ce texte aboutit à la création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (1963). Le couple franco-allemand devient alors le moteur de la communauté européenne. Mais l'attitude du général de Gaulle face à la CEE et à ses élargissements demeure prudente. Il oppose à deux reprises le veto de la France à l'adhésion du Royaume-Uni au Marché commun*, en 1963 et en 1966-1967, parce qu'il juge les Britanniques trop proches stratégiquement des États-Unis. (DOSSIER SUR LA FRANCE ET LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE, P. 364-365)